



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aidez-nous à créer un milieu sain et sécuritaire en respectant les consignes de l'école.

## **1. Absence des élèves**

Votre enfant s'absente ? Rendez-vous sur le Portail parents. C'est l'outil que vous devez utiliser pour nous signifier l'absence de votre enfant. [www.portailparents.ca](http://www.portailparents.ca)

## **2. Ouverture de l'école**

### **Le matin**

La surveillance débute à 7 h 30. Les élèves entrent dans l'école à 7 h 40 et se dirigent vers leur classe où l'équipe-école les accueille.

### **Le midi**

La surveillance débute à 12 h 29. Les élèves entrent dans l'école à 12 h 34 et se dirigent vers leur classe où l'équipe-école les accueille. Votre enfant ne peut se trouver sur la cour d'école **avant 12 h 29** à moins de fréquenter le service de garde.

### **Retard**

Assurez-vous que votre enfant arrive à l'heure. Les retards dérangent tous les élèves d'un groupe et les routines de vie de l'école. En cas de retard, un adulte doit accompagner l'enfant et se présenter au secrétariat pour signaler la raison de son retard et signer un registre.

## **3. Assurances**

Nous vous encourageons à vous prévaloir de l'assurance accident offerte à vos enfants en septembre. Le Centre de services scolaire rappelle aux parents qu'il ne défraie pas les coûts de transport des élèves par ambulance en cas d'accident, mais que ces frais sont couverts par la police d'assurance offerte aux élèves. Les parents doivent compléter et expédier eux-mêmes le feuillet et le montant de la prime à la compagnie.

## **4. Jours de pluie**

N'envoyez pas votre enfant trop tôt les jours de pluie. Le matin, la porte sera ouverte à 7 h 40, soit 5 minutes avant le début des cours et le midi à 12 h 34, soit 5 minutes avant le début des cours.

## **5. Sortie des élèves après l'école**

Lorsque vous venez chercher votre enfant après l'école, nous vous demandons de l'attendre à la sortie des élèves sur le trottoir près de la clôture ou en haut de l'escalier vers la 7<sup>e</sup> Rue.

## **6. Tempête de neige**

Il peut arriver que le Centre de services scolaire de l'Énergie ferme les écoles de son territoire pour cause d'une tempête de neige. Il est donc important d'aller voir sur le site internet <http://www.csenergie.qc.ca>. Nous diffusons l'information sur la page Facebook de l'école de même que sur le message téléphonique d'accueil de l'école. Les différents médias transmettent aussi l'information.

De plus, il peut survenir un imprévu qui nous oblige à fermer l'école (problème de chauffage ou de plomberie, etc.). Nous vous suggérons de toujours prévoir un endroit sûr pour votre enfant, afin de faire face à cette éventualité.

Inscrivez l'endroit : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_



## **7. Brigadier scolaire**

Le brigadier scolaire est placé à l'intersection de la 8<sup>e</sup> rue de la Pointe / avenue des Cèdres. Il est essentiel d'exiger que votre enfant traverse à cet endroit. Rappelons aussi aux enfants qu'ils doivent le respect à ce brigadier.

## **8. Visite à un membre du personnel**

Lorsque vous désirez rencontrer un membre de l'équipe-école, veuillez prendre rendez-vous au secrétariat de l'école entre 7 h 30 et 15 h 30. Les enseignants ne peuvent recevoir de parent sans rendez-vous.

## **9. Médication**

Les membres du personnel de l'école et du service de garde sont autorisés à administrer un médicament seulement s'il est prescrit. Un formulaire signé du parent est exigé et validé par la direction. Tout ce qui est vendu sans ordonnance en pharmacie ne peut être donné, par exemple : Tylenol, pastille, etc.

## **10. Service de garde**

Le secrétariat ne prend aucun message concernant le service de garde. Vous devez appeler à l'école mais composer le poste 2605. Pour des raisons de sécurité, **aucun message laissé dans la boîte vocale de la secrétaire n'est transmis au service de garde.**

## **11. Conseil d'établissement**

Des parents élus lors de l'assemblée générale en septembre de chaque année forment le conseil d'établissement de notre école avec des membres de l'équipe-école. Vous pouvez communiquer de façon confidentielle avec la présidence par courriel : [ceimmaculeeconception@cssenergie.gouv.qc.ca](mailto:ceimmaculeeconception@cssenergie.gouv.qc.ca)

Début	Fin	HORAIRE DE L'ÉCOLE
7:30	7:40	Surveillance
7:40	7:45	Entrée des élèves
7:45	8:45	Enseignement période 1
8:47	9:47	Enseignement période 2
9:50	10:06	RÉCRÉATION
10:09	11:09	Enseignement période 3
11:09	11:19	Déplacement et sortie des élèves
Période de repas		
12:29	12:34	Surveillance
12:34	12:39	Entrée des élèves
12:39	13:39	Enseignement période 4
13:42	13:58	Récréation
14:01	15:01	Enseignement période 5
15:01	15:11	Déplacement et sortie des élèves